

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 18 Février 2019.

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 18 février, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Etaient Présents : 21

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMIETTE - M. SOILHI - Y. BOUKANTAR - M. AUBRY - Y. ITOUA - C. RENKLICAY - S. GHENAIM .

Absents Excusés Représentés : 3

A. QAROUACH représenté par C. TAWAB KEBAY - G. BAGAVANE représenté par S. LAATIRISS - T. DIAWARA représentée par F. OGBI.

Absents excusés : 2

L. HERGAUX - L. CAMARA .

Absents : 9

C. MABANZA - C. M' PIANA - S. GIBERT - S. GAUBIER - S. BENDIAB - D. DIARRA - G. BINOIS - K. OUKBI - A. LAMOTHE.

Délibération N° DEL - 2019 - 021 : « *Affectation du résultat 2018 et Vote du budget annexe Petite Enfance 2019* »

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à L1612-20, l'article L2311-1, l'article L2335-2 et L.2121-31,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 portant répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État,

Vu sa délibération n° DEL-2018-0135 en date du 20 décembre 2018 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2018 sur la base du rapport d'orientation budgétaire,

Vu sa délibération N° DEL - 2019 - 011 du 18 février 2018 portant sur l'arrêt du compte de gestion « Petite Enfance » exercice 2018,

Vu sa délibération N° DEL - 2019 - 016 du 18 février 2018 portant sur l'approbation du compte administratif « Petite Enfance » exercice 2018,

DEL – 2019 - 021

Vu l'avis de la Commission Ressources du 14 février 2019,

Considérant que l'affectation du résultat 2018 fait partie intégrante de cette délibération,

Délibère et,

Article 1^{er}

Décide de reprendre une partie du résultat excédentaire de clôture 2018 de la section de fonctionnement - Budget Annexe Petite Enfance - soit la somme de 665 066,58 € au compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté », du budget 2019,

Décide de reprendre le résultat déficitaire de clôture 2018 de la section d'investissement - Budget Annexe Petite Enfance, soit la somme de 12 044,38 € au compte 001 « Résultat d'investissement reporté » du budget 2019,

Décide d'affecter la somme de 12 044,38 € du résultat excédentaire de 2018 de la section de fonctionnement au compte 1068 pour couvrir le déficit de clôture 2018 de la section d'investissement.

Dit que ces affectations seront inscrites au Budget annexe Petite Enfance 2019.

Article 2

Approuve le Budget primitif 2019 « Petite Enfance » et ses annexes pour lequel les balances s'établissent comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
DEPENSES	3 256 466,58 €	0,00 €	0,00 €	3 256 466,58 €
RECETTES	2 591 400,00 €	0,00 €	665 066,58 €	3 256 466,58 €
SECTION D'INVESTISSEMENT				
	OPERATION DE L'EXERCICE	RESTES À REALISER	RESULTAT REPORTE	CUMUL SECTION
DEPENSES	17 000,00 €	1 191,44 €	12 044,38 €	30 235,82 €
RECETTES	25 235,82 €	5 000,00 €	0,00 €	30 235,82 €

DEL – 2019 - 021

Décide des inscriptions budgétaires sur le budget primitif – Budget annexe Petite Enfance – année 2019 selon les tableaux ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
011	Charges générales	235 355,00 €
012	Charges de personnel	2 974 918,71 €
65	Autres charges	29 701,43 €
66	Charges financières	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		3 239 975,14 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		3 244 975,14 €
023	Virement	6 543,44 €
042	Transfert entre sections	4 948,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		11 491,44 €
TOTAL		3 256 466,58 €
Report N-1		0,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		3 256 466,58 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
013	Atténuation de charges	0,00 €
70	Vente de produits	145 500,00 €
73	Impôts et taxes	0,00 €
74	Dotations, subventions	1 130 900,00 €
75	Autres produits	1 315 000,00 €
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		2 591 400,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
Report de résultat (R002)		665 066,58 €
TOTAL		3 256 466,58 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	17 000,00 €	1 191,44 €	18 191,44 €
26	Titres et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL 1		17 000,00 €	1 191,44 €	18 191,44 €
001	Déficit reporté			12 044,38 €
TOTAL 2				30 235,82 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES	RESTES A REALISER (RAR)	TOTAL CREDITS + RAR
10	Dotations et réserves	1 700,00 €	0,00 €	1 700,00 €
1068	Excédent de Fonctionnement capitalisé	12 044,38 €	0,00 €	12 044,38 €
13	Subventions reçues	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
16	Emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021	Virement du fonctionnement	6 543,44 €	0,00 €	6 543,44 €
040	Transfert entre sections	4 948,00 €	0,00 €	4 948,00 €
TOTAL 1		25 235,82 €	5 000,00 €	30 235,82 €
Report N-1				0,00 €
TOTAL 2				30 235,82 €

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire,



Philippe RIO

Vote : *A l'Unanimité.*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 22 FEV. 2019

Transmis au contrôle de légalité le : 22 FEV. 2019

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 24

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12.02.19

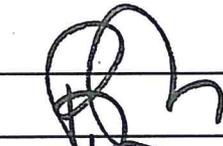
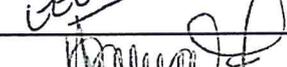
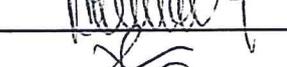
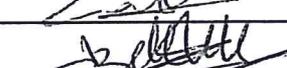
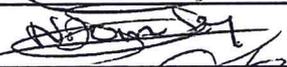
Présenté par (1), Le Maire

A, le 18.02.19

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le 18.02.19

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - RIO Philippe	
02 - ATIG Djelloul	
03 - OGBI Fatima	
04 - LE BRIAND Yveline	
05 - LAATIRISS Saïd	
06 - ÉTÉ Elisabeth	
07 - TAWAB KEBAY Claire	
08 - TROADEC Pascal	
09 - ZERKAL Arsène	
10 - BELLAHMER Saâdia	
11 - LOUISON Philippe	
12 - BORTOLI Jacky	
13 - VAZQUEZ Claude	
14 - NDOMBELE Féliciano	
15 - GAMINETTE Martial	
16 - MABANZA Chantal	
17 - SOILHI Mahamoud	
18 - BOUKANTAR Youssef	
19 - AUBRY Michèle	
20 - ITOUA Yolande	
21 - RENKLICAY Claire	

Envoyé en préfecture le 22/02/2019
Reçu en préfecture le 22/02/2019
Affiché le **SLO**
ID : 091-219102860-20190218-DEL_2019_021-DE

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

22 - QUAROUACH Azzeddine	
23 - BAGAVANE Goumassegarane	
24 - DIAWARA Tatiana	
25 - HERGAUX Laurie	
26 - GHENAIM Sara	
27 - CAMARA Lamine	
28 - M'PIANA Chantal	
29 - GIBERT Sylvie	
30 - GAUBIER Serge	
31 - BENDIAB Sidi	
32 - DIARRA Djouma	
33 - BINOIS Guy	
34 - OUKBI Kouider	
35 - LAMOTHE Alexandra	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

22 FEV. 2019

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .



Envoyé en préfecture le 22/02/2019

Reçu en préfecture le 22/02/2019

Affiché le

SLO

ID : 091-219102860-20190218-DEL_2019_021-DE